

PROGRAMME DE FORMATION

Institut de Formations d'Ambulanciers (IFA)

PROGRAMME :

- **Bloc 1 de 3 modules :**
Prise en soin du patient à tout âge de la vie, dans le cadre de ses missions
- **Bloc 2 de 2 modules :**
Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
- **Bloc 3 de 2 modules :**
Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- **Bloc 4 de 2 modules :**
Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
- **Bloc 5 de 2 modules :**
Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité/gestion des risques
- **Stages** en structure hospitalière et médico-sociale, ainsi qu'en entreprise de transports sanitaires

Diplôme d'Etat d'Ambulancier

PUBLIC – PREREQUIS :

Tout public, soumis à concours d'entrée

Prérequis : Titulaire du permis de conduire cat B valide, apte médicalement à la conduite et à l'exercice du métier, ainsi que satisfaisant aux épreuves d'admissibilité et d'admission conformément aux dispositions de l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

Effectif : 36 maximum

OBJECTIF :

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de prendre en charge un(e) patient(e), afin de le/la transporter en toute sécurité, pour des raisons de soins, de diagnostic ou dans le cadre d'une urgence, conformément à la réglementation encadrant le transport sanitaire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Travaux Dirigés et Travaux Pratiques
- Stages en milieu sanitaire et médico-social, permettant une mise en pratique
- Evaluations formatives tout au long de la formation, puis évaluations certificatives pour chacun des 5 blocs de compétences.

DUREE - HORAIRES

556 heures de formations en Institut + 245 heures de stages obligatoires
Horaires en Institut : de 8h à 16h30 (modifiable selon besoins pédagogiques),
horaires variables en stages.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs Ambulancier(e)s, Infirmier(e)s, Médecins, Expert en transports sanitaires, Juriste d'entreprise, Moniteur auto-école... Organisme de formation certifié Qualiopi pour ses activités de formations.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation diagnostique en début de formation.

Évaluations certificatives par bloc de compétence.

Validation de la formation si le stagiaire est **présent et valide à 10/20** et plus

chaque bloc de compétence.

LIEU : Au sein de notre établissement, dans les structures de stages partenaires et à distance pour certains cours.

ENTRER EN FORMATION : 2 rentrées (janvier et septembre). Inscriptions et informations sur

<https://www.ch-perigueux.fr/institut-de-formation-de-perigueux/devenir-ambulancier-669.html>

COUT : 6000€ / stagiaire (dispense de TVA).

Prise en charge possible :

- par la Région Nouvelle Aquitaine pour les demandeurs d'emplois et formation initiale,
- par les OPCO pour les salariés.
- par le CFA pour les apprentis (moins de 30 ans)

Prévoir les frais de logement et de déplacements quotidiens. Possibilité de porter et prendre son repas sur place.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La formation est adaptable à différents handicaps sur justificatif et en fonction des possibilités de l'institut.